



Point n° 9 de l'ordre du jour

Réponse à la motion M21 - 004 sur la création de toilettes publiques

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction.

En l'état actuel, les WC publics d'Auvernier ouverts toute l'année sont ceux du Port-du-Vin et de la gare CFF (selon un arrangement hérité du temps de la commune d'Auvernier), l'entretien est assuré par la voirie, à raison de deux passages par semaine. Les WC du port et du bunker ne sont ouverts qu'à la haute saison et sont gérés par le garde-port, qui en assure l'entretien tous les jours, avec l'aide de la voirie.

A Colombier, les toilettes publiques ont été fermées de longue date en raison des nombreux actes de vandalisme. Celles de la rue Basse sont inexploitable sans une rénovation complète, celles du cimetière sont ouvertes lors des enterrements, car elles étaient squattées le reste du temps par des gens peu respectueux. Les WC du tram et de la gare sont également fermés, leur réouverture n'est pas du ressort de la commune.

A Bôle, les toilettes de la gare ont été démolies lors de la réfection des lieux. Aucun WC n'a jamais existé ailleurs.

De manière générale, les employés de la commune, chargés de l'entretien des lieux de commodités, relèvent les incivilités, le vandalisme et la dégradation systématiques de ces lieux.

2. Proposition

Les WC publics doivent être pensés comme des lieux devant résister à tous les outrages. C'est dans ce sens qu'ont été menées les recherches. En se calquant sur les autres collectivités publiques, le Conseil communal a imaginé installer des toilettes auto-nettoyantes, à l'épreuve du vandalisme, à la fois solides, faciles d'entretien, bien placées, économes en ressources humaines et énergétiques, esthétiques et accessibles aux handicapés...

Contact a été pris avec un installateur sanitaire de la région qui a répondu qu'aucune solution clé en main ne pouvait être trouvée aux alentours ou dans le canton. En revanche, de telles toilettes existent et sont fabriquées dans le canton de Vaud. L'entreprise fournit déjà plusieurs villes de Suisse romande, ainsi que Bôle.



Module de base

L'offre qui a été faite part d'un édicule de 2,2 x 2,95 m sur 2,3 m de haut. Toiture plate, extérieur béton brut. Revêtement intérieur en pâte de verre. La cuve est en inox, comme le reste des engins. La chasse d'eau se tire automatiquement après le passage d'une personne. Tout l'habitacle est également rincé n'utilisant que 7 litres d'eau en tout. Le fonctionnement des WC est entièrement automatisé, de la fermeture à la porte à sa réouverture. Le module est adapté pour les handicapés selon les normes suisses et européennes, plus exigeantes, on peut y entrer avec une poussette. Il est également conçu pour résister au vandalisme.

Une cabine de base coûte CHF 67'900.00 non compris le radier qui doit être confié à une autre entreprise (compter 5'000.-)



Bardage douglas

Réponse à la motion M21 - 004 sur la création de toilettes publiques

A cela peuvent s'ajouter diverses options : un revêtement en bardage douglas traité anti-graffiti (CHF 3'000.-) ; une toiture plate en casquette en inox pour CHF 7'000.- permettant de se mettre à l'abri de la pluie en améliorant l'esthétique. Avec la mise en place, la gestion des travaux, et la mise en service avec formation du personnel et la première fourniture de produits et papiers, l'installation revient à CHF 90'000, plus radier et imprévus = CHF 100'000.-



Toit plat en casquette

Plusieurs options ont été chiffrées. A voir quelle suite sera donnée. Par exemple, la pose de quatre panneaux solaires sur le toit de l'édicule, CHF 6500.- pour une puissance de 1560W, ou une peinture extérieurs anti-graffiti pour CHF 2'200, à la place du bois.

Deux WC identiques seraient commandés pour être placés l'un aux alentours de la place de l'Aventure (théâtre de Colombier), l'autre à proximité du collège de Bôle et de l'arrêt du bus 120.

Pour deux WC, c'est donc vers une dépense de CHF 200'000.- que l'on se dirige.

Le choix d'une solution aussi onéreuse est de pouvoir compter sur des toilettes pratiquement indestructibles, qui demandent un entretien minimal, avec un passage par semaine pour renouveler le stock de papier et contrôler le bon fonctionnement de l'engin.

Ecologiquement, la demande en électricité est faible. L'utilisation de produits chimiques, nécessaire, est réduite, environ 20 litres pour 6000 passages. 6000 passages est l'utilisation estimée annuelle pour une commune comme Milvignes, soit une vingtaine de passages par jour.

Vu le coût d'installation de WC publics auto-nettoyants, le Conseil communal va continuer de chercher une solution plus raisonnable. D'autres solutions meilleur marché peuvent être choisies, comme la pose de toilettes de chantier camouflées derrière un paravent en bois.

La piste des toilettes sèches de type Kazuba est aussi suivie. Crissier en a installé en 2022, des contacts ont été pris pour connaître leur expérience. Si, du point de vue écologique, les toilettes sèches apparaissent évidemment comme la meilleure solution, elles sont moins résistantes, demandent plus d'entretien et de plus fréquents passages de la part de la voirie. Un concessionnaire de ce type de toilettes se trouve au Tessin, le coût approximatif est de CHF 30'000.- par pièce, tout compris.



Toilettes kazuba, installées à Crissier

3. Conclusion

En l'état actuel, les démarches et les recherches du Conseil communal ne permettent pas d'aboutir à une solution satisfaisante. Des investigations complémentaires doivent être menées qui aboutiront dans le courant de l'année sur un rapport et une demande de crédit d'engagement.

Le Conseil communal

Colombier, le 17 janvier 2023